



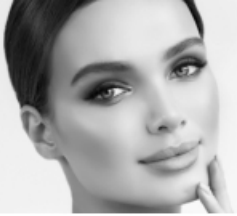
WEBINAR jeudi 30 avril

La téléconsultation : actualités et perspectives

Patrick Vandecasteele

Dirigeant de Tematic - Agence web médicale

www.tematic.info

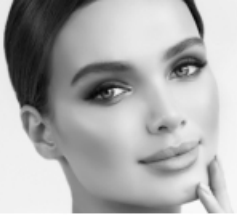


WEBINAR jeudi 30 avril



La téléconsultation qu'est-ce que c'est ?

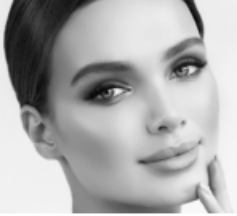
- Une consultation à distance via un système de visioconférence (par téléphone sous certaines conditions)
- Autorisée pour tous les médecins et tous les patients
- Remboursée par la CNAM depuis septembre 2018
- Nécessite de connaître le patient depuis 12 mois
- Possible hors parcours de soin pour certains médecins spécialistes
- Un acte médical à part entière
- Payante comme une consultation en présentiel
- Nécessite le consentement du patient



Avantages et inconvénients

- Peut aider dans un contexte de faible offre de soins
- Evite les déplacements (impact écologique et distanciation sociale)
- Permet de consulter dans des situations complexes comme celle que nous vivons actuellement
- Fait gagner du temps

- Ne peut pas remplacer une consultation nécessitant une auscultation ou un contact physique avec le patient
- Risque de déshumaniser la relation patient / médecin
- Nécessite un équipement de visioconférence et un accès internet de qualité

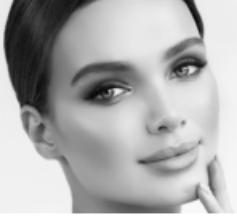


WEBINAR jeudi 30 avril



La téléconsultation en pratique

- **Nécessite un chiffrement** de l'outil de visioconférence et d'échange des documents liés à la téléconsultation (protocole SSL)
- Possibilité de recours à des **plateformes spécifiques** (Doctolib, HelloCare...) qui proposent des solutions clé en main autant pour la visioconférence que pour l'échange documentaire et le paiement de la téléconsultation.
- Possibilité d'utiliser les **outils de visioconférence grands public** du marché reconnus par l'Assurance Maladie (Skype, FaceTime, WhatsApp) mais dans ce cas bien veiller au chiffrement de l'échange des documents préalables à la constitution du dossier (via un site web en mode https et sans copie des données et via un e.mail qui n'est pas un webmail, sur un serveur sécurisé SSL).

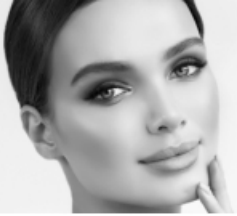


WEBINAR jeudi 30 avril



L'avenir de la téléconsultation

- Le remboursement par l'Assurance Maladie et la pandémie actuelle devraient considérablement accroître l'usage de la téléconsultation
- + 4000 % depuis le début du confinement.
- 60% des français prêts à téléconsulter.
- Un encouragement des pouvoirs publics pour palier aux déserts médicaux et à l'encombrement du système de soins.
- Une offre en ligne de plus en plus importante.
- Néanmoins, il s'agira de bien suivre les évolutions réglementaires qui vont poursuivre l'encadrement ou la libéralisation de cet usage.



WEBINAR jeudi 30 avril



Ressources pour aller plus loin

- Information du CNOM à propos de la téléconsultation :
<https://www.conseil-national.medecin.fr/medecin/exercice/point-teleconsultation>
- Le décret de loi instaurant la télémedecine :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000022932449&categorieLien=id>
- Le décret de septembre 2018 précisant les modalités de la télémédecine :
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037399738&categorieLien=id>
- Les informations concernant l'assouplissement du cadre de la téléconsultation pendant l'épidémie de coronavirus :
https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19_teleconsultation-fiche-medecin.pdf

patrick@tematic.info